



Comment récupérer les bijoux détenus par mon frère?

Par **Harley**, le **22/10/2008** à **20:32**

Bonsoir,rnrnVoici 11 mois que maman est décédée et possédait des bijoux de valeur, mon frère habitant à 120 km, a demandé de rapatrier lors d'un prochain séjour à son domicile, les bijoux de maman (qui vivait encore chez son compagnon), Mon frère était en mauvais termes avec ce dernier. Suite à un A.V.C.que Maman a fait en 2005 à la demande expresse de mon frère cette dernière s'executa. Voici environ 3 ans que ces bijoux sont chez mon frère, maman avait averti tous ses proches (enfants de son compagnon, amis etc..) de cette démarche.rnLors du déménagement des efets personnels de maman, mon frère m'a réclamé ses affaires, j'en ai profité pour lui retourner la question pour les bijoux. Ce dernier m'a rétorqué avec un tel aplomb qu'il ne savait pas où ils se trouvaient... Le compagnon de ma feue maman a 86 ans reste encore un hardi petit bonhomme que je préserve, qui m'a remis une liste manuscrite exhaustive des bijoux.rnPensez vous qu'en joignant cette liste à une attestation sur l'honneur de la part de mon "beau père" stipulant qu'il ne détient aucun bijou, je puisse récupérer par le biais bien entendu de la justice, ces derniers.rnJe vous en remercie par avance.